

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



TROPHÉES

DES INITIATIVES TERRITORIALES

2024

Formulaire de candidature - Trophées des initiatives territoriales 2024

1. Informations générales sur la structure candidate :

- Nom de la structure :
- Type de structure : (Ex. PLIE, MDE, Collectivité territoriale, EPCI, Syndicat mixte, etc.)
- Région :
- Nom et prénom de la personne ayant autorité pour déposer le dossier
- Nom et prénom du référent du projet :
- Fonction du référent projet :
- Numéro de téléphone du référent :
- Email de contact du référent :

2. Catégorie du projet :

Veillez cocher la catégorie dans laquelle votre projet concourt :

- « Actions en faveur de la levée des freins périphériques »
- « Actions d'aller vers »
- « Actions en faveur de l'égalité et l'inclusion dans le monde professionnel : égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations, qualité de vie au travail, intégration des seniors »
- « Structuration d'une filière par le développement de l'emploi et des compétences »
- « Transition écologique »

3. Informations générales sur le projet :

- Intitulé du projet :
- Période de démarrage du projet (mois/année) :
- Projet toujours en cours : Oui / Non
- à Si non, veuillez indiquer la période de fin du projet (mois/année) :

4. Contexte et objectifs :

Expliquez en quelques lignes le contexte dans lequel votre projet s'inscrit et les problématiques auxquelles il répond (350 caractères max) :

Indiquez en quelques lignes les objectifs principaux du projet (150 caractères max) :

Quels sont les bénéficiaires directs du projet ? (ex : publics spécifiques, employeurs, professionnels de l'accompagnement, donneurs d'ordre, structures inclusives, ...) : (150 caractères max)

5. Actions menées :

Décrivez le projet en précisant les actions concrètes mises en place et les étapes de mise en œuvre, ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées et les leviers mobilisés : (600 caractères max)

Mentionnez les partenaires impliqués dans la démarche tout en précisant leur rôle : (250 caractères max)

6. Communication et valorisation :

Comment le projet est-il ou a-t-il été valorisé sur votre territoire ?
(ex : campagnes de communication, articles de presse, témoignages de bénéficiaires, organisation d'événements....) : (250 caractères max)

Si vous disposez de ressources documentaires (page de site internet, article, etc.) et/ou de supports visuels (photos, infographies, et vidéos) utiles à la présentation de votre projet, vous pouvez les joindre ici à votre dossier de candidature. Il est nécessaire que ces supports soient hébergés sur une plateforme alternative, et qu'ils nous soient transmis par lien :

7. Résultats et impact sur le territoire :

Veillez décrire les résultats et l'impact du projet sur le territoire d'un point de vue quantitatif (ex : nombre de bénéficiaires réels à date, taux de satisfaction, nombre d'heures, nombres de contrats, autres modalités(précisez) ...) : (250 caractères max)

Veillez décrire les résultats et l'impact du projet sur le territoire d'un point de vue qualitatif (ex : montée en compétences des bénéficiaires...) : (350 caractères max)

8. Pérennité et reproductibilité du projet : (réponse non obligatoire)

Comment envisagez-vous le renouvellement du projet à long terme ? (ex : financement durable, intégration dans des dispositifs pérennes...) : (250 caractères max)

Le projet est-il transposable sur d'autres territoires ou à d'autres publics ? (ex : grâce à des méthodologies standardisées, etc.) : (250 caractères max)

9. Originalité du projet :

Votre projet se distingue-t-il par son originalité ou son approche innovante ? (ex : partenariats, méthodes de travail, outils mobilisés....) : (300 caractères max)

10. Déclaration sur l'honneur et RGPD :

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Fonction me permettant d'engager la responsabilité de ma structure)....., atteste que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et que le projet présenté respecte les critères d'éligibilité fixés par l'appel à candidatures des Trophées des initiatives territoriales 2024

Alliance Villes Emploi, responsable du traitement des données collectées, vous informe que les données seront conservées pendant une durée maximale de deux années comme justificatif auprès des financeurs. Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant Alliance Villes Emploi par mél à ave@ville-emploi.asso.fr ou par courrier : à l'attention de la Déléguée Générale de l'Alliance Villes Emploi, responsable de la protection des données, 88, rue La Fayette - 75009 Paris. Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07)

J'ai bien été informé(e) et j'en ai informé les personnes nommément désignées dans ce questionnaire